RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSP
Institut national du service public

Cycles internationaux de l'INSP et des ISP

Foire aux questions (FAQ)

→ Je n'arrive pas à m'identifier sur la plateforme d'inscription en ligne, que faire ?

Faire un « copier-coller » du mot de passe reçu par mail pour respecter la saisie des caractères (majuscules, minuscules, chiffres).

→ J'ai perdu mon mot de passe, comment le réinitialiser ?

Cliquer sur « J'ai oublié mon mot de passe » et saisir votre mail. De nouveaux identifiants vous seront envoyés.

→ Je ne parviens pas à joindre de documents à mon dossier sur la plateforme, que faire ?

Vérifier la taille des documents (maximum 1 Mo) et le format (JPEG, PDF ou Word).

→ J'ai déjà validé mon dossier, comment puis-je modifier des informations ou des documents ?

Une fois validé, il n'est pas possible d'apporter des modifications. Vous pouvez transmettre les demandes de modifications à l'adresse suivante : cyclesinternationaux2027@insp.gouv.fr

→ J'ai validé mon dossier, que dois-je faire ensuite ?

Consulter le calendrier de la sélection 2027-2028, disponible en téléchargement :

- En vous connectant sur le portail d'inscription en ligne
- Sur votre boite mail (une confirmation d'inscription vous a été envoyée à la suite de la validation de votre dossier)

→ Comment puis-je être certain(e) que mon inscription est enregistrée ?

Vous recevrez un mail de confirmation avec un numéro de dossier.

→ Quand saurai-je si ma candidature est retenue ?

La sélection se fait en plusieurs étapes :

- Si vous passez la première sélection sur dossier, vous recevrez début décembre, par l'ambassade de France de votre pays de présentation, un mail de convocation aux tests écrits, qui se dérouleront courant décembre.
- Si vous êtes admissible à l'épreuve orale, vous recevrez une convocation en mars, par mail.
- Si vous êtes admis à l'un des cycles, vous serez avisé par courrier de l'INSP de votre sélection au Cil/Cip/CiISP mi-mai 2027

→ **Je suis franco-soudanais, puis-je candidater ?**

NON, la double nationalité française (acquise ou en cours d'obtention) exclut automatiquement toute candidature. L'omission de cette dernière vous expose au rejet de votre candidature, quel que soit le moment du processus de sélection.

→ **J'ai déposé un dossier de demande de naturalisation française, puis-je candidater ?**

NON, Les sélections aux cycles internationaux de l'INSP et des ISP ne sont pas accessible aux personnes en cours d'obtention de la nationalité française durant toute la phase de sélection.

→ **J'ai oublié de retourner mon dossier complété et signé, ma candidature sera-t-elle quand même prise en compte ?**

NON, vous devez impérativement nous retourner le dossier que vous avez reçu en format PDF, complété et signé. Celui-ci fait partie de votre dossier.

→ **J'ai un bac + 3, puis je postuler ?**

NON, le niveau minimum requis est un master 1 (niveau bac +4).

→ **J'ai déjà candidaté 2 fois sur les années précédentes, puis postuler une 3ème fois ?**

OUI, il n'y a pas de limite d'inscription.

→ **Mon diplôme est entièrement en langue originale, dois-je le faire traduire ?**

OUI, il est préférable d'avoir une version française de votre diplôme.

→ **Je ne souhaite candidater qu'à un cycle en particulier, puis-je indiquer seulement un choix en début de dossier ?**

Le comité de sélection prend en compte les profils, l'expérience et le vécu des candidats, nous vous encourageons à indiquer 3 choix.

→ **Je ne suis pas dans mon pays d'origine lors des tests écrits, vais-je devoir rentrer exprès pour passer les tests ?**

NON, si vous êtes sélectionné(e) pour passer les tests écrits, vous serez convoqué(e) à l'INSP Paris ou Strasbourg pour passer les tests.

→ **J'ai été sélectionné(e) pour participer à l'un des cycles internationaux. Les autorités françaises ne m'ont pas délivré de titre de séjour en France / n'ont pas renouvelé mon titre de séjour, puis-je participer à la formation ?**

NON, vous devez absolument disposer d'un titre de séjour en règle sur le territoire français pour toute la durée de votre formation pour pouvoir intégrer le cycle International.